

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ET ENFANTS

Roanne



Les enfants de Roanne ont la possibilité de prendre part à la vie de la commune grâce au Conseil Municipal des Enfants et au Conseil Municipal des Jeunes et Enfants.

Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



Le conseil municipal des jeunes réalise des clips de sensibilisation

+ EN SAVOIR PLUS



Agglo



Après des élections dans les 14 écoles élémentaires roannaises, **16 nouveaux écoliers ont intégré pour un mandat de deux ans le conseil municipal enfants** renouvelé de moitié chaque année. 11 adolescents volontaires (8 anciens membres du CME et trois recrues) viennent compléter le conseil municipal des jeunes : leur **engagement pour l'intérêt général** sera de deux ans minimum, sans limite de temps ! On compte maintenant **32 élus au sein du CME et le CMJ est composé de 41 conseillers issus de 7 établissements.**

Le Conseil Municipal des Enfants

Depuis 2009, les enfants de Roanne ont la possibilité de prendre part à la vie de la commune grâce au **Conseil Municipal des Enfants qui compte 32 conseillers municipaux**

: 16 élèves de CM1 et 16 élèves de CM2.

Fonctionnement



Les conseillers sont **élus pour deux ans de mandat**. En début de mandat, ils assistent à une journée de sensibilisation au rôle de Conseiller municipal enfant de manière ludique, sous forme de jeux, débats en petits et grands groupes...

Chaque année, de nouvelles élections sont organisées dans les écoles auprès des classes de CM1. Elles permettent de **renouveler le conseil par moitié**.

Des rencontres hebdomadaires



Les jeunes conseillers se réunissent de septembre à juin, environ un à deux mercredis

par mois. Ils sont encadrés par un animateur ou une animatrice qui les aide à comprendre le fonctionnement d'une mairie et les **accompagne dans la réalisation possible et réaliste de leurs projets.**

Les commissions

Le **CME est composé de 3 commissions :**

- Commission Solidarité
- Commission Environnement
- Commission Education

Chaque conseiller enfant peut choisir son investissement au sein d'une commission suivant sa **sensibilité et ses centres d'intérêts pour la collectivité.**

Les projets CME 2022-2023

SOLIDARITE : Faire des jeux de société avec les personnes âgées/ Fabriquer une rampe en légo pour une entrée de magasin pour les personnes à mobilité réduite/ Campagne de sensibilisation sur le bien-être animal.

ENVIRONNEMENT : Planter des arbres/ Visite de la déchèterie + d'un centre de recyclage valorise/ Ramassage et tri des déchets/ Visite du tri Emma/ Campagne sensibilisation contre l'arrachage des écorces d'arbres/ Visite d'une entreprise locale.

EDUCATION : Créer une affiche préventive de sécurité à l'abord des écoles/ Se mettre en lien avec d'autres CME (Riorges, Caluire et Cuire, Le Lamentin en Martinique)/ Remise en peinture des tables de pique-nique/ Peindre une fresque sur les droits de l'enfant dans 1 école de la Ville.

Une séance CME : Rencontre les responsables de pôle des services environnement, Police Municipal et Voirie

Le Conseil Municipal des Jeunes



Le **Conseil municipal des Jeunes** compte **41 conseillers municipaux** : 19 collégiens et 22 lycéens

Les candidats se présentent sur le mode du volontariat et sont en place **pour une durée de deux ans**. Le mandat est renouvelable sur demande.

Fonctionnement



Les conseillers **se réunissent de septembre à juin**, environ deux mercredis par mois ou suivant les besoins de chaque groupe projet.

Ensemble, ils **élaborent des projets** (Festival Roanne Jeunes Talents), **rencontrent d'autres CMJ** sur le territoire, **découvrent le fonctionnement d'une mairie et participent à des évènements majeurs ou à des sorties pédagogiques** : cérémonie du 20 novembre, visite de l'Assemblée Nationale, du Parlement Européen, d'Oradour-sur-Glane...

Ils sont encadrés par une animatrice jeunesse qui a une expérience d'accompagnement des jeunes à la démarche de projet. Elle pourra **repérer les besoins des jeunes et les amener à construire un projet collectif**, en lien avec les ressources d'outils d'animation participative en sa possession.

L'intégration au CMJ permet de **favoriser le développement de l'autonomie des jeunes et les initiatives**, les préparer à **devenir des citoyens acteurs du territoire** en prenant en compte les spécificités du territoire roannais et les projets de chacun.

Les projets CMJ 2022-2023 finalisés et en cours



Projet environnement pour le CMJ collège 6^e / 5^e : **sensibiliser les jeunes** à la répercussion de nos gestes quotidiens sur l'environnement en

réalisant une série de mini vidéos.

Pour visionner les mini-clips, [cliquez ici](#).

Projet sur l'égalité filles-garçons : lutter contre les clichés et mettre en valeur des personnes remarquables de Roanne exerçant un métier ou un sport démontrant les stéréotypes.

Projet citoyen avec le CMJ lycées :
Organiser des Assises de la jeunesse pour 2023 en rassemblant les jeunes conseillers du Département afin de recueillir leurs attentes et leurs propositions autour de différentes thématiques.

Projet de lutte contre le harcèlement :
Réaliser un micro trottoir servant de support lors d'interventions dans les établissements afin d'ouvrir des espaces de paroles entre jeunes et les sensibiliser au harcèlement et aux cyberviolences.



**Convention Internationale des
Droits de l'Enfant**



La **Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)** adoptée par l'**Organisation des Nations Unies** le **20 novembre 1989** est entrée en vigueur en France le **2 septembre 1990**.

Les **Conseils Municipaux des Enfants et des Jeunes de Roanne**, sensibles au respect des Droits des Enfants, **s'attachent à les mettre en valeur et à les faire respecter dans leurs actions et leurs projets**.

L'occasion leur est donné, entre autres, de **faire entendre des passages de la Convention durant certaines cérémonies commémoratives** (20 novembre, 14 juillet).

Tout au long de l'année, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant est en quelque sorte **le fil rouge que les enfants et les jeunes se doivent de garder en mémoire**.

Roanne, Ville Amie des Enfants



La Ville de Roanne vient d'intégrer de nouveau en 2020 le réseau des Villes amies des enfants pour une durée de 5 ans.

Cette entrée dans le réseau est une **reconnaissance des actions mises en place par la Ville** en direction de **l'enfance et de la jeunesse.**

La Ville de Roanne **s'engage à prioriser durant ce temps les 3 thématiques suivantes :**

- Participation citoyenne
- Accueil de tous sans discrimination
- Éducation

Contacts Service Jeunesse Roanne

François CHARMILLON et Emilie MALAFOSSE
pour le CMEJ



CONTACTS

Service Jeunesse Roanne

📍 Centre Administratif Paul
Pillet - Place de l'Hôtel de
Ville
42300 Roanne

☎ 0477232186

✉ Courriel

🕒 Du lundi au jeudi de 9h à
12h et de 13h30 à 16h et le
vendredi de 9h à 12h

